

REVUE INTERNATIONALE
DE PHILOSOPHIE

***LE CAHIER
PHILOSOPHIQUE
D'AFRIQUE***

Année 2024

N° 24

ISSN 0796-5842

LE CAHIER PHILOSOPHIQUE D'AFRIQUE

Revue Internationale de Philosophie

Directeur de publication Mahamadé SAVADOGO (Université Joseph KI-ZERBO)

Comité de rédaction

Lazare KI-ZERBO	Docteur, (Lycée Bertene Juminer, Saint Laurent du Naroni, Guyane)
Pierre OUATTARA	Docteur, Centre Lassallien Africain (CLAF), Abidjan
Béatrice M. TAPSOBA	Inspectrice, DGIFPE, Ouagadougou
Georges ZONGO	Professeur Titulaire, (Université Joseph KI-ZERBO)

Comité de lecture

Patrice CANIVEZ	Professeur, Université de Lille
Michèle COHEN-HALIMI	Professeur, Université Paris VIII
Augustin Kouadio DIBI†	Professeur, Université Félix - Houphouët-Boigny d'Abidjan
Etienne GANTY	Professeur, Centre Sèvres, Paris
Jean-Luc GAUTERO	Maître de conférences, Université de Nice
Gérard GUEST	Première supérieure, Versailles
Boniface KABORE	Docteur, Ottawa
Ramatoulaye MBENGUE-DIAGNE	Professeur, U.C.A.D., Dakar
Jacques NANEMA	Professeur, (Université Joseph KI-ZERBO)

Conseil scientifique international

Josiane BOULAD-AYOUB	Montréal
Souleymane Bachir DIAGNE	Columbia/New York
Gibert KIRSCHER	Lille
Dominique LAMBERT	Namur
Jean QUILLIEN	Lille
Ludwig SIEP	Münster

Orientation

La revue reçoit des articles strictement philosophiques, soit : des textes d'histoire de la philosophie, des essais libres et concis se rapportant à des thèmes ou des réflexions sur l'enseignement de la philosophie.

Suivant les recommandations du CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur), il est attendu d'un article qu'il compte au moins une dizaine de pages et comporte des références bibliographiques.

Sommaire

Philosophie

La trace et le sens,
Mahamadé SAVADOGO1

Les descriptions définies ont-elles une logique ?
Mouhamadou El Hady Ba25

Art et vies dominées,
Fatima DOUMBIA53

Histoire de la philosophie

Marcuse et les exclus du système capitaliste,
Amara SALIFOU91

Crise environnementale et technoscience : regard critique à partir de la théorie de l'écophilosophie d'Arne Næss,
N'TCHA N'dah Pascal et NAKOULIMA Gomdaogo Pierre.115

LES DESCRIPTIONS DEFINIES ONT-ELLES UNE LOGIQUE ?

Mouhamadou El Hady Ba

“the analytical equipment (of the formal logician) is inadequate for the dissection of most ordinary types of empirical statement.” *Sir P.F. Strawson*¹

Résumé

La logique peut-elle se détacher des facteurs environnementaux et opérer indépendamment des états mentaux des locuteurs ? Dans cet article, nous montrons comment on est passé d’une réponse positive à une réponse négative à cette question. La critique de la formalisation logique des descriptions définies amorcée par Strawson, a été critiquée et étendue par Donnellan, qui distingue les usages référentiels et attributifs du langage et montre que la formalisation des énoncés en langue naturelle est inextricable de facteurs pragmatiques non automatisables. Nous terminons cet article en abordant brièvement les conséquences d’une telle position sur les développements récents de l’Intelligence Artificielle.

Mots clé : Descriptions définies, Donnellan, Logique, Russell, Strawson.

¹ (1952 :216) cité par R.M. Barcan (1993 :5)

Abstract

Can logic operate independently of environmental factors and of the mental states of speakers? In this article, we show how we went from a positive to a negative answer to this question. The critique of the logical formalization of definite descriptions initiated by Strawson, was extended by Donnellan, who distinguishes the referential and attributive uses of language and shows that the formalization of statements in natural language is inextricable from pragmatic factors. We end this article by briefly addressing the consequences of such a position on recent developments in Artificial Intelligence.

Keywords: Definite descriptions, Donnellan, Logic, Russell, Strawson.

Introduction

Pour Russell, les descriptions définies étaient le lieu d'application par excellence de la nouvelle formalisation logique qu'il avait développée. Le second Wittgenstein avait cependant amorcé une critique de son programme de recherche consistant à essayer de reconstruire un langage idéal qui exprimerait nos pensées mieux que nos idiomes habituels. Étant donné, selon lui, qu'il est faux que le langage nous sert toujours à représenter le réel, nous devons cesser de rechercher les définitions et les références des mots pour admettre que la signification d'un mot, n'est rien d'autre que son usage dans le langage.

Dans cet article, nous nous proposons de nous pencher sur la critique strawsonienne de la formalisation des descriptions définies par Russell. Après avoir étudié la réponse de Russell à ces critiques, nous allons voir avec Donnellan que dans le cas des descriptions définies, tout comme dans le cadre d'une étude générale de nos langues naturelles, une approche purement logique est inopérante parce que les facteurs pragmatiques font que des énoncés que nous ne pouvons distinguer au moyen de la seule syntaxe ou bien de la combinaison syntaxe/pragmatique s'avèrent très différents selon les préoccupations du locuteur et de son auditoire. Cela remet en question, de manière assez fondamentale la thèse frégréenne selon laquelle on devrait enrégimenter les énoncés des langues naturelles dans un formalisme logique. Nous concluons en nous interrogeant sur les conséquences d'une telle position quant à la viabilité de l'IA appliquée aux langues naturelles par exemple.

Sens, Usage et référence

Dans son article, "On referring"², Strawson soutient que l'analyse de Russell est fallacieuse parce qu'elle incorpore dans la forme logique de la description définie *ce qui est présupposé* en plus de *ce qui est dit* stricto sensu. Russell cherchait à éviter que nous dussions postuler des entités non existantes qui, étant les sujets grammaticaux, seraient également les sujets logiques. Par exemple, dans le cas de la phrase *L'actuel roi de France est chauve*, si nous suivions la forme grammaticale, nous poserions un individu (l'actuel roi de France) auquel serait attribuée la propriété d'être chauve. Étant donné que selon l'expression de Russell (1905), pas moins que la zoologie, la logique ne saurait faire l'économie d'un solide sens de la réalité et ne saurait accepter des licornes et autres pseudo-objets comme les actuels rois de France, Russell veut éviter cette conséquence et il pense que le fait de disloquer les descriptions définies et de ne plus les traiter comme l'équivalent des noms propres suffit à résoudre ce problème.

Strawson non plus ne veut pas postuler des entités non existantes mais il considère que la solution choisie par Russell est inadéquate. Russell pense qu'une phrase en langue naturelle ayant la structure Sujet/Prédicat, pose l'alternative suivante. Soit, le sujet grammatical est un *nom propre logique*³ (*logically proper name*) et

² Strawson, P. F., « On Referring », *Mind* New Series, Vol. 59, N°235, Jul.1950, pp. 320-344. Désormais Strawson [1950 : p. XX]

³ Rappelons que pour Russell un nom propre logique est une expression du genre « ceci », « cette théière », dont la fonction est de référer directement à des objets avec lesquels nous sommes en accointés. Du point de vue de Russell, même les noms propres ne réfèrent pas directement mais sont des descriptions définies déguisées. Cf. Russell (1911) où il affirme que pour rendre compte de la différence de représentations associées au nom Bismarck, nous devons admettre que ce nom n'est pas directement référentiel mais une description dont le contenu varie selon les individus.

dans ce cas sujet grammatical et sujet logique coïncident. Soit le sujet grammatical est une description définie ou même un nom et l'analyse logique devra en révéler la nature proprement quantificationnelle en disloquant la phrase sur le modèle de ce qui avait été fait avec la phrase *L'actuel roi de France est chauve*. Pour Strawson, cette alternative est fallacieuse. Le fait de poser cette alternative est, de son point de vue, la conséquence d'un mauvais usage de la distinction frégréenne entre sens et référence et d'une incompréhension de la nature de la référence. Ce que Russell cherche à éviter, c'est de se retrouver face à des termes référentiels qui ne réfèrent à aucun objet dans le monde réel i.e. à des termes qui auraient un sens mais pas de référence. Quelle autre analyse que celle exposée dans "On denoting" permettrait de rendre compte du fait que la phrase (p) « L'actuel roi de France est sage » est signifiante, sans postuler une entité « actuel roi de France » et sans décomposer la description définie « L'actuel roi de France » ? Strawson entreprend non pas de répondre à cette question mais de la dissoudre, de montrer qu'elle ne devrait même pas se poser. Il pense que la question du sens et celle de la référence n'interviennent pas au même niveau et que c'est parce que Russell entremêle des questions épistémologiques et des questions ontologiques qu'il se retrouve face à un dilemme insoluble. Ainsi, selon Strawson :

« Donner le sens d'une expression [...] c'est donner des indications générales sur son usage en vue de faire référence à ou de mentionner certains objets ou personnes particulières ; donner le sens d'une phrase c'est donner des indications générales sur son usage en vue de faire des assertions vraies ou fausses. » [Strawson 1950 : p. 327]

Ainsi, le sens d'une expression véhicule, entre autres, les conditions générales de son usage correct mais ne nous dit pas s'il existe dans le monde actuel un objet correspondant à ce que cette

expression désigne. C'est parce que Russell avait insuffisamment prêté attention à la distinction qui existe entre :

(A1) une phrase

(A2) l'usage de cette phrase

(A3) l'énonciation de cette même phrase

qu'il se serait laissé piégé dans son dilemme et a été obligé de développer la machinerie logique –superflue du point de vue de Strawson– qui était la sienne.

Pour illustrer la distinction entre A1, A2 et A3, Strawson prend l'exemple de la proposition (p) « L'actuel roi de France est sage ». Supposons, nous dit Strawson, que Pierre et Marie prononcent (p) durant le règne de Louis XIV qui était effectivement sage alors que Jean prononce (p) durant le règne de Louis XV qui, lui, était loin d'être sage. L'on peut dire que dans ces trois cas, c'est exactement la même phrase qui est prononcée. L'usage qui est fait de cette phrase quant à lui n'est pas le même pour les trois individus. Pierre et Marie utilisent la phrase (p) afin d'affirmer quelque chose à propos de Louis XIV. Soit ils ont raison tous les deux, soit ils ont tous les deux tort mais il est impossible à différentes personnes de faire le même usage de la même phrase et d'énoncer des propositions qui n'ont pas la même valeur de vérité. Si Pierre et Marie font le même usage de (p), Jean utilise cette phrase afin d'attribuer la propriété d'être sage à Louis XV. Il en fait donc un usage différent de celui de Pierre et Marie. Notons que dans le texte de Strawson, le mot *usage* est un terme technique. Ainsi, Strawson remarque qu'il y a des expressions du langage dont il est impossible à deux individus différents de faire la même *usage* quoique tout le monde puisse les utiliser. Strawson illustre cette propriété avec l'indexical *je*. Si deux individus différents s'exclament : « J'ai chaud ! » ils utilisent tous les deux l'indexical *je* mais ils n'en font pas le même usage dans la mesure où chacun d'eux l'utilise pour faire référence à lui-même et qu'au final, dans les deux

cas, l'indexical permet d'attribuer la propriété d'avoir chaud à des individus différents. Dernière notion importante à prendre en considération, selon Strawson, la notion d'énonciation. Pierre, Marie et Jean, prononcent tous les trois exactement la même phrase. Il s'agit cependant d'occurrences différentes et nous avons là, du point de vue de Strawson trois énonciations différentes de la même phrase. Récapitulons. Pierre, Marie et Jean ont tous les trois prononcé la même phrase (p) : L'actuel roi de France est sage. Pierre et Marie sous le règne de Louis XIV et Jean sous le règne de Louis XV. Nous nous trouvons devant *trois énonciations* différentes de la *même phrase* et deux d'entre nos énonciateurs (Pierre et Marie) ont fait le *même usage* de cette phrase pour référer au même individu (Louis XIV) alors que Jean en a fait un *usage différent* pour attribuer (faussement) la propriété d'être sage à Louis XV.

Même si nous acceptons ces distinctions strawsoniennes, en quoi cela mine-t-il l'idée russellienne selon laquelle la structure grammaticale serait trompeuse et qu'il faut totalement décomposer une phrase apparemment composée d'un sujet et d'un prédicat afin d'en révéler la structure logique ? Pour comprendre la critique de Strawson, considérons ce que dirait Russell à propos d'une énonciation de (p). Si nous nous intéressons à une énonciation contemporaine de (p), le problème que voit Russell est le suivant : bien qu'il n'y ait dans l'univers aucun individu qui joue le rôle de *l'actuel roi de France*, si nous suivions la forme grammaticale, nous devrions dire que (p) sert à attribuer une propriété à *l'actuel roi de France*. Étant donnée la théorie russellienne des propositions singulières, nous nous trouvons face à un dilemme : *l'actuel roi de France* étant un constituant de cette proposition, nous sommes soit obligés de faire comme Meinong et postuler des entités non existantes, soit considérer que cette proposition est dénuée de valeur de vérité. Du point de vue de Russell, aucun des deux termes de

l'alternative n'est satisfaisant. Que nous nous retrouvions coincé par une alternative aussi peu satisfaisante est bien la meilleure illustration du fait que la forme grammaticale est un mauvais guide vers la vérité. Strawson quant à lui considère que si Russell a le sentiment de se retrouver face à une alternative dont les deux termes sont inacceptables, c'est parce qu'il a omis de faire des distinctions essentielles. Ainsi, Russell affirme que dans le monde actuel, l'expression *l'actuel roi de France* ne fait référence à aucun objet et il en conclut que le fait qu'elle puisse se trouver dans une proposition singulière pose un problème. Ce que Russell ne voit pas, affirme Strawson, c'est que :

« "Mentionner" ou "référer" n'est pas quelque chose qu'une expression fait ; c'est quelque chose que nous pouvons faire en usant d'une expression. Mentionner, faire référence à quelque chose est une caractéristique de l'usage d'une expression, tout comme "être à propos de" quelque chose, et la vérité ou la fausseté sont des caractéristiques de l'usage d'une phrase. » [Strawson 1950 : p. 326]

Si nous intégrons cette distinction, nous ne pouvons plus soutenir que l'expression *l'actuel roi de France* ne réfère à aucun individu dans le monde contemporain alors qu'au XVI^e siècle, elle référerait à Louis XV. Ce que nous devrions dire, c'est que la personne qui utilise cette expression dans le monde actuel échoue à faire référence dans le monde actuel alors qu'elle pouvait utiliser la même expression pour faire référence à un objet lors de certains siècles précédents. Qu'en est-il alors de la valeur de vérité de la phrase (p) ? Strawson souligne qu'il n'y a pas grand sens à parler de la vérité ou de la fausseté d'une phrase, ce qui peut avoir une valeur de vérité, c'est une occurrence particulière de l'usage de la phrase (p). Étant donné, pour prendre un exemple, qu'en ce moment, la France est une République, toute occurrence actuelle de (p) ne sera ni vraie, ni fausse ; elle sera dénuée de valeur de vérité.

Il n'est nul besoin, selon Strawson, de disloquer la phrase pour éviter d'avoir comme sujet une expression référentielle à laquelle rien ne correspondrait dans le monde actuel. C'est bien la description définie *l'actuel roi de France* le sujet de (p) et cette expression est bien référentielle dans la mesure où son usage approprié devrait nous permettre de faire référence à un objet. Nous ne devrions pas avoir à nier ce fait, quand bien même l'usage, dans le monde actuel de cette expression référentielle s'avère fautif. Selon Strawson, si Russell est à ce point mal à l'aise face à la perspective d'avoir comme sujet logique une description définie, c'est parce qu'il ne comprend pas la portée d'une autre distinction que lui-même (Strawson) avait faite dans son *Introduction to Logical Theory* (Strawson 1952) : la distinction entre *impliquer* et *présupposer*. L'on se souvient que selon Russell, énoncer (p) revient à affirmer la conjonction des trois propositions suivantes :

(a) Il existe un individu x qui est roi de France

(b) Pour tout individu y que je considère, s'il est roi de France, il est identique à x

(c) x est sage.

Puisque la première de ces propositions est fausse, l'affirmation (p) qui n'en est que la conjonction est fausse également.

Strawson quant à lui, considère qu'il y a là une confusion entre ce que la phrase implique et ce qu'elle présuppose puisque l'expression *l'actuel roi de France* n'implique pas stricto sensu qu'il y a un roi de France ou bien qu'il est unique mais le laisse entendre, le présuppose. Ce qu'une expression présuppose nous permet de définir le contexte dans lequel cette expression devrait être utilisée pour référer de manière correcte. Étant donné que dans le monde actuel certaines des entités que (p) présuppose et qui permettraient que l'on l'utilise de manière heureuse ne sont pas réalisées, nous ne pouvons pas attribuer de valeur de vérité à (p). L'idée de Strawson, c'est que

dans un usage contemporain de (p), puisque l'attribution d'une référence au sujet grammatical (dont Strawson pense qu'il est également le sujet logique de la phrase) échoue, le processus d'attribution d'une valeur de vérité à l'occurrence actuelle de (p) ne se met même pas en branle.

Au total donc, Strawson reproche à Russell d'avoir commis l'erreur de mettre sur le même plan le sens et la référence. En refusant la distinction frégréenne entre sens et référence, Russell s'est condamné à ignorer que dans nos raisonnements, nous manipulons des propositions générales plutôt que des propositions singulières. Alors que le sens est une propriété du *type* i.e. de l'expression dans sa généralité, la question de la référence ne survient que quand nous considérons les *instances* ("token") particulières de l'expression. C'est l'insuffisante attention portée à la distinction entre une expression et ses usages particuliers qui a fait naître cette confusion et a mené Russell à développer le formalisme grâce auquel il analysait les descriptions définies en prétendant montrer que ce ne sont pas des termes référentiels mais des termes quantificationnels dont le philosophe doit faire apparaître les quantificateurs cachés. Selon Strawson, nul n'est besoin de telles complications. Le philosophe et le logicien doivent respecter la structure grammaticale de la langue et accepter qu'une description définie ou un nom propre sont des termes référentiels même s'il arrive que dans certains usages particuliers, ils n'aient pas de référence. Cette absence de référence est due à des facteurs qui ont à voir avec la compétence et les objectifs de la personne qui profère l'instance de l'expression considérée. Strawson termine sa critique de Russell en affirmant que :

« Ni les règles aristotéliennes, ni les règles russelliennes ne donnent la logique exacte de n'importe quelle expression du langage ordinaire

; parce que le langage ordinaire n'a pas de logique exacte. »
[Strawson 1950 : p. 344]

Cette dernière phrase de l'article souligne l'appartenance de Strawson au courant des philosophes du langage ordinaire. Ces derniers soutenaient à l'instar de Austin⁴ par exemple qu'étant donné que nos langues naturelles ont évolué au cours de l'histoire afin de servir les impératifs de notre survie et que, ce faisant, nous avons développé des distinctions de sens mais également des caractérisations de la vérité et de la fausseté particulièrement fines et nuancées, il était assez improbable qu'un logicien assis dans son fauteuil fasse mieux⁵. Puisque tel est le cas, pensent les tenants de l'analyse du langage ordinaire, il faut, autant que faire se peut, éviter de tordre les structures grammaticales de nos langues quand nous les analysons. Nous reviendrons plus en détail aux philosophes du langage ordinaire et à la critique austinienne des formalistes à la fin de cette partie ; pour l'instant, intéressons-nous à la réponse de Russell à cette critique puis à une réconciliation possible des positions de Strawson et de Russell concernant la distinction quantificationnel/référentiel.

⁴ L'expression, à l'instar d'Austin ne signifie bien évidemment pas que nous considérons que Strawson suit Austin ce qui serait un contre-sens chronologique.

⁵ cf. Austin, J.L. : « notre réserve commune de mots contient toutes les distinctions que les humains ont jugé utile de faire, et toutes les relations qu'ils ont jugé utile de marquer au fil des générations. Et sans doute sont-elles susceptibles d'être plus nombreuses et plus solides – parce qu'elles ont résisté au long test de la survie du plus apte – et plus subtiles, au moins en ce qui concerne les domaines de la pratique ordinaire raisonnable, que celles que nous pourrions, vous ou moi, trouver, installés dans un fauteuil, par un bel après-midi – alternative méthodologique la plus appréciée. »

Le piège de l'indexicalité

Dans sa réplique⁶ à Strawson, Russell donne deux raisons majeures qui, de son point de vue, font que les critiques de Strawson ne sont pas aussi dévastatrices pour l'analyse quantificationnelle des descriptions que l'on ne pourrait le penser.

La première raison est que Strawson confond deux problèmes que Russell avait précédemment montrés qu'ils étaient distincts : le problème propre que posent les descriptions et le problème de l'indexicalité⁷. Selon Russell, Strawson opère une soigneuse sélection dans le matériau fourni par sa théorie des descriptions n'en retenant que les phrases ayant une dimension indexicale, négligeant par exemple des phrases du type de « Scott est l'auteur de Waverley ». Or Russell pense d'une part que le fait qu'il y ait des phrases non indexicales contenant des descriptions définies poserait un problème à Strawson et d'autre part que l'on peut parfois éliminer le caractère indexical d'une phrase sans pour autant que les difficultés liées à l'analyse des descriptions ne soient éliminées. Ainsi Russell écrit-il que :

« En ce qui concerne "L'actuel roi de France est chauve", il [i.e. Strawson] se précipite sur le mot indexical "actuel" et ne semble pas capable de saisir que si au mot "actuel" j'avais substitué les mots "en 1905", la totalité de son argumentation aurait été détruite. » Russell [1957 : p. 385]

Notons que Russell ne nie pas que le sens de certains mots ou de certaines expressions soit déterminé par le contexte. Il a, selon lui,

⁶ Russell, B., « Mr Strawson on Referring », *Mind* New Series, Vol. 66, N°263, Jul.1957, pp. 385-389. Désormais Russell [1957 : p. XX]

⁷ En fait, dans le texte, Russell utilise le mot "egocentricity" mais nous traduirons par indexicalité parce que c'est ainsi qu'est désigné dans la littérature ce qu'il visait.

longuement analysé dans son *Human Knowledge*⁸ le fait que la référence de certains mots dépend du moment et du lieu à partir desquels ils sont utilisés. Il considère cependant que c'est là un problème différent de celui de la meilleure analyse possible des descriptions définies. Les descriptions définies, en effet, n'interviennent pas seulement dans des expressions liées à un contexte mais également dans des propositions éternelles comme celles que l'on trouve dans les sciences mathématiques par exemple. C'est ce qu'illustre le défi suivant lancé à Strawson :

« J'aimerais le voir appliquer sa doctrine à des phrases telles que les suivantes : "la racine carrée de moins un est la moitié de la racine carrée de moins quatre", ou "trois au cube est l'entier précédent immédiatement le deuxième nombre parfait". Il n'y a de mots égocentriques dans aucune de ces deux phrases, mais le problème que pose l'interprétation des phrases descriptives est exactement le même que s'il y en avait. » Russell [1957 : p. 385]

La seconde réponse que Russell fait à Strawson est que ce dernier perd de vue que le but d'une analyse logique du langage n'est pas d'analyser le langage ordinaire mais de nous fournir un langage formel idéal qui nous permettrait de pallier les limitations de nos langues naturelles. Russell signale qu'il s'agit là d'une 'divergence fondamentale' entre lui-même et les philosophes du langage ordinaire et il résume de la manière suivante cette divergence :

« Ils sont persuadés que le langage ordinaire est assez bon, non seulement pour la vie quotidienne, mais également pour la philosophie. Moi, au contraire, je suis persuadé que le langage ordinaire est plein de vague et d'inexactitudes et que tout essai de précision et d'exactitude requiert une modification du langage ordinaire autant dans son vocabulaire que dans sa syntaxe. » Russell [1957 : p. 387]

⁸ Russell, B. (1948), *Human Knowledge, its scope and limits* George Allen & Unwin, Londres

Selon lui, ce dont les philosophes du langage ne se rendent pas compte c'est que nos langues naturelles ont au moins trois propriétés que nous n'aimerions retrouver dans une analyse scientifique.

D'abord il y a le caractère imprécis du vocabulaire. Que ce soit le qualificatif 'chauve' ou bien le mot 'jour' par exemple, chacun de ces termes nécessite un choix d'interprétation à chaque fois que l'on les utilise même si ce choix se fait de manière tellement automatique que nous ne nous en rendons nécessairement pas compte. Ainsi, nous dit Russell, bien que le mot 'jour' paraisse tout à fait précis, le fait est qu'il a plusieurs sens possibles et que si je dis que « Le jour se lève. » sans autre forme de précision, il se pose, en toute rigueur le problème de savoir si je parle du jour sidéral des astronomes, du vrai jour solaire ou bien du jour solaire moyen. La question que pose Russell aux philosophes du langage ordinaire est celle de savoir pourquoi nous accepterions que les autres disciplines scientifiques comme l'astronomie voire la théologie fassent de tels choix d'interprétation mais les refusons à la philosophie.

Ensuite, sur le plan syntaxique, la structure sujet/prédictat de nos langues naturelles mène à des conséquences ontologiques fausses en nous encourageant à structurer le réel en Substance et Accident à l'instar des aristotéliens.

Enfin, Russell estime que le principe de bivalence i.e. l'idée que chaque phrase signifiante est soit fausse, soit vraie est certes une idéalisation mais que c'est une idéalisation tout à fait acceptable et pas moins fondée, du point de vue de l'usage ordinaire du langage, que la théorie Strawsonienne selon laquelle certaines phrases ne sont ni vraies ni fausses. Il y a là un choix théorique à faire et Russell pense que son choix consistant à respecter l'esprit plutôt que la lettre de nos langues naturelles et donc à déstructurer, là où c'est nécessaire, la forme grammaticale afin de révéler la forme logique

est le bon choix. Si Russell convient avec Strawson que 'le langage ordinaire n'a pas de logique précise', il pense que ce n'est pas là une incitation à nous complaire dans l'imprécision mais, bien au contraire, une bonne raison pour nous d'être critique envers nos langues naturelles et d'adopter les outils formels qui nous permettront de mener à bien nos raisonnements.

Usage référentiel ou attributive

“I conclude, then, that neither Russell's nor Strawson's theory represents a correct account of the use of definite descriptions - Russell's because it ignores altogether the referential use, Strawson's because it fails to make the distinction between the referential and the attributive and mixes together truths about each (together with some things that are false).” *Donnellan [1966]*

Dans son article “Reference and definite descriptions”⁹ Keith Donnellan entreprend de montrer que d'abord les descriptions définies remplissent deux fonctions différentes dans nos langues naturelles, ensuite que ni Russell, ni Strawson n'avaient compris et clairement distingué ces deux différents usages ce qui est une limite de leurs théories respectives et enfin qu'une même description définie peut avoir ces deux usages différents en fonction du contexte ; sans changement dans sa forme grammaticale ni dans celle de la phrase.

Selon Donnellan, il y a deux suppositions que Russell et Strawson partagent. La première de ces suppositions est que « nous pouvons nous demander comment une description définie fonctionne

⁹ Donnellan, K. (1966), « Reference and definite descriptions » in *Philosophical Review* 75 (1966), pp. 281-304, Cornell University Press. Nous citons d'après la reproduction de l'article dans : Ostertag, G. (ed), *Definite Descriptions. A Reader*, MIT Press, 1998, pp. 173-193 et nous y référerons en tant que Donnellan [1966, p. XX], la pagination étant celle de l'anthologie d'Ostertag.

dans une certaine phrase indépendamment d'une occasion particulière durant laquelle elle est utilisée. » Donnellan (1966 : p. 174). Donnellan est certes conscient que Strawson avait critiqué Russell justement sur le fait que ce dernier ne distinguait pas suffisamment la phrase et son usage. Donnellan considère cependant que Strawson lui-même fait cette distinction d'une manière finalement assez superficielle puisqu'il pensait que le type de la phrase (et non ses instances particulières) donnait des indications sur la manière dont la description définie réfère. Étant donné que c'est le *type* de la phrase qui détermine les conditions de référence de la description définie qu'elle inclut, cela veut dire que si les instances particulières sont certes importantes en ce sens que ce n'est qu'à propos des usages particuliers que nous pouvons dire si la phrase est correctement utilisée ou non, il n'en demeure pas moins que chaque usage ne modifie pas fondamentalement les conditions de référence.

Seconde supposition commune à Russell et Strawson, selon Donnellan, l'idée que : « Si j'affirme que le roi est sur son trône, je présuppose ou implique qu'il y a un roi. [...] Autant Russell que Strawson supposent que là où la présupposition ou implication est fautive, la valeur de vérité de ce que le locuteur dit est affectée. » Donnellan (1966 : 175) L'on se souvient que pour Russell, s'il n'y a pas de roi, la proposition (q) : « Le roi est sur son trône » est fautive puisqu'elle est la conjonction de trois propositions dont l'une est (q1) : Il existe un individu x qui est roi. Strawson quant à lui pensait qu'en l'absence de roi, nous ne pouvons pas attribuer de valeur de vérité à (q) puisque dans cette énonciation particulière, 'Le roi' est dénué de référence. Pour chacun de ces deux auteurs donc, l'absence de roi dans le contexte d'énonciation influe d'une manière bien déterminée sur la valeur de vérité de la proposition ; indépendamment des autres aspects du contexte tels que les pensées de l'énonciateur par exemple. Donnellan fait cependant remarquer que si, comme il le pense, « il y

a deux usages des descriptions définies, il se pourrait que la valeur de vérité [de la proposition] est affectée différemment dans chaque cas par la fausseté de la présupposition ou implication. » Donnellan (1966 : 175)

Quels sont donc ces deux usages possibles d'une description définie ? Comment se manifestent-ils dans la forme grammaticale de la phrase ? Ont-ils une influence sur l'analyse logique du langage ? Telles sont les questions auxquelles nous allons nous intéresser dans ce qui suit mais avant cela, faisons juste une précision.

Depuis Frege, on ne faisait pas de distinction entre la dénotation et la référence. Donnellan fait très clairement la différence. Il considère que si son analyse est correcte, « référer à n'est pas la même chose que dénoter et l'usage référentiel des descriptions définies n'est pas reconnue dans la théorie de Russell. » Donnellan (1966 : 173-4)

Quelle est donc cette différence ? Si nous prenons la proposition (q), énoncée par un Jordanien à propos du roi Abdallah II, Russell considérerait que nous nous trouvons dans un de ces cas, pas si fréquent que cela, où la description définie 'Le roi' dénote effectivement un objet à savoir le roi Abdallah II de Jordanie. Pour Russell, une description définie C (ou toute autre expression dénotante) dénote effectivement un objet s'il existe une entité unique x telle que la proposition : 'x est identique à C' est vrai de cette entité. Ainsi, la description définie : 'L'actuel roi de Jordanie' dénote un objet alors que 'L'actuel roi de France' ne dénote aucune entité. Donnellan considère que, si la définition de la dénotation proposée par Russell serait applicable aux deux usages possibles des descriptions définies, il est un cas où la description définie est utilisée pour "faire quelque chose de plus" et il pense que c'est dans ce dernier cas uniquement que l'on peut parler d'usage référentiel de

la description définie par opposition à un usage attributif de cette même description. Pour l'instant, intéressons-nous d'abord à cette distinction entre usage référentiel et usage attributif des descriptions définies qui est le cœur de la théorie de Donnellan avant de revenir sur la différence entre référer à et dénoter.

Voici comment Donnellan définit ces deux usages des descriptions définies :

*« Je nommerais les deux usages des descriptions définies que j'ai à l'esprit l'usage attributif et l'usage référentiel. Un locuteur qui utilise une description définie de manière attributive dans une assertion affirme quelque chose à propos de quiconque ou de quoi que ce soit qui est tel ou tel. Un locuteur qui utilise une description définie de manière référentielle dans une assertion, utilise la description pour permettre à son audience de sélectionner celui ou ce dont il parle et affirme quelque chose à propos de cette personne ou chose. »
Donnellan (1966 : 177)*

Afin de clarifier la portée de ces définitions, prenons l'exemple donné par Donnellan lui-même dans son article.

Cas N° 1 : une personne nommée Smith a été assassinée et devant la sauvagerie de la boucherie, le premier enquêteur sur place affirme : « Le meurtrier de Smith est un fou. »

Cas N° 2 : Nous sommes au procès de l'assassinat de Smith. Un nommé Jones est accusé du meurtre. En voyant Jones s'agiter sur sa chaise et marmonner, Sue (qui assiste par hasard à ce procès-là avec une de ses amies et ne sait absolument rien d'autre du dossier sinon que la personne assise à la barre est accusée d'avoir tué un dénommé Smith) dit à son amie : « Le meurtrier de Smith est un fou. »

Le premier cas, illustre l'usage que Donnellan caractérise comme attributif de la description définie « Le meurtrier de Smith ».

L'enquêteur ne vise pas une personne bien définie et ne s'attend pas à ce que son audience puisse identifier la personne à laquelle il attribue la propriété d'être un fou. Ce qu'il dit, c'est que le meurtrier de Smith, quel qu'il soit, est fou. Ni l'enquêteur, ni son auditoire n'ont besoin d'avoir en tête une personne spécifique (et encore moins la même personne) pour que cette phrase soit correctement utilisée et comprise de la manière appropriée par les personnes auxquelles elle est adressée.

Le second cas quant à lui illustre l'usage que Donnellan nomme référentiel de la description définie. Sue a en tête une personne bien déterminée et c'est à cette personne là et à elle seule qu'elle attribue la propriété d'être fou. En utilisant la description définie "Le meurtrier de Smith", Sue ne tient pas compte de la présomption d'innocence et s'attend à ce que son amie réalise qu'elle parle de Jones qui s'agite dans le box des accusés.

Pour bien saisir la différence entre usage référentiel et usage attributif de la description définie, Donnellan nous propose d'envisager ce qu'il en serait si la description ne correspondait à aucun individu. Dans notre scénario, supposons que Smith, après avoir pris pour la première fois de sa vie du LSD, se soit accidentellement tué après avoir saccagé son appartement parce que la drogue lui avait fait halluciner une attaque d'extraterrestres. Dans ce cas, la description définie « Le meurtrier de Smith » ne correspond à aucun individu particulier. Si nous prenons l'usage attributif de la description définie illustrée par notre **Cas N°1**, il n'y a plus personne à qui la propriété d'être fou serait attribuée. Cela veut dire que nous ne pouvons plus attribuer de valeur de vérité à cette proposition. Nous voyons donc que l'idée strawsonienne selon laquelle quand la description définie ne réussit pas à référer, nous ne

pouvons plus assigner de valeur de vérité à la proposition qui la contient est valable pour l'usage attributif de la description définie.

Si à l'inverse nous considérons le **Cas N°2**, nous avons envie de dire que le fait que Jones soit désigné via la description définie « Le meurtrier de Smith » est quelque peu anecdotique. S'il s'avérait que Jones n'était pas coupable, et même si l'amie de Sue était au courant de ce fait, cette dernière pourrait malgré tout acquiescer à ce que dit Sue ; si par ailleurs elle savait que Jones est incontestablement fou. Dans l'usage référentiel, nous voulons pouvoir accepter que la vérité ou la fausseté de ce qui est dit dépend plus du fait que la personne saillante dans le contexte a ou n'a pas la propriété qui lui est attribuée que du fait de savoir si la description sous laquelle elle est définie est appropriée ou non. Que Jones ait ou non tué Smith, la question pertinente pour Sue et son amie semble être celle de savoir s'il est ou non aussi dément que son comportement le laisse penser. C'est ce que souligne Donnellan quand il affirme que : « dans l'usage référentiel, contrairement à l'usage attributif, il y a un objet *adéquat* qui doit être sélectionné par l'auditoire et le fait que ce soit le bon objet n'est pas simplement une fonction de son adéquation à la description. » Donnellan (1966 : 191)

Si nous évaluons les deux analyses des descriptions définies dont nous avons déjà parlé à l'aune des distinctions faites par Donnellan, nous pouvons convenir avec ce dernier que chacune d'elles nous donne une vue partielle des descriptions définies. Russell nous dit qu'il faut disloquer la description définie et en révéler la nature purement quantificationnelle. Cette approche est a priori correcte concernant l'usage attributif de la description définie. Quand l'enquêteur s'écrie : « Le meurtrier de Smith est fou ! ». Nous pouvons analyser son affirmation conformément aux vues de Russell et accepter que ce qu'il dit en réalité c'est qu'il y a un individu unique

qui a assassiné Smith et que cet individu est fou. Le problème, c'est que Russell propose la même analyse quand, devant le box des accusés, Sue énonce la même proposition. Dans le cas où Jones serait innocent, Russell va à l'encontre de nos intuitions et affirme qu'en réalité, Sue n'avait absolument rien énoncé à propos de Jones. L'intention de Sue était certes de parler de Jones, mais cela, Russell ne peut en rendre compte avec sa méthode. C'est parce qu'elle mène à proposer la même analyse pour l'usage attributif de la description définie par notre enquêteur et pour l'usage référentiel de la description définie par Sue que Donnellan considère que : « l'usage référentiel des descriptions définies n'est pas reconnue dans la théorie de Russell. » Donnellan (1966 : pp. 173-4)

Strawson, quant à lui, pose un autre problème à Donnellan. Il ne fait guère de doute que l'analyse Strawsonienne des descriptions définies permet de rendre compte de l'usage référentiel des descriptions définies. Le problème, que nous avons déjà signalé plus haut, c'est que Strawson n'insiste pas assez selon Donnellan sur le fait que la description définie n'a cette fonction que dans un contexte donné. Strawson considère qu'indépendamment de tout usage, le *type* de la description nous indique la manière dont ses propres *instances* devraient être utilisées. Dans le cas où nous ferions un usage inapproprié d'une description définie, nous nous retrouvons non pas devant une proposition fautive, mais devant une proposition dénuée de valeur de vérité. Pour Donnellan, cette théorie n'est pas encore assez pragmatique puisque la même description définie peut être utilisée dans exactement la même proposition mais, en fonction du contexte, avoir des usages totalement différents. Le type ne contient donc pas la totalité des conditions d'usage de l'instance de la description définie. Par ailleurs, alors que, comme nous l'avons déjà vu plus haut, la théorie Strawsonienne selon laquelle quand la description définie ne réfère pas, elle est dénuée de valeur de vérité

marche exclusivement pour l'usage attributif des descriptions définies, Strawson ne reconnaît que l'usage référentiel de la description définie. Il semble donc que Strawson ait une approche mixte des descriptions définies, reconnaissant l'usage référentiel des descriptions définies mais en ayant une analyse vériconditionnelle qui ne correspond plus à l'usage attributif.

Au terme de cette analyse, Donnellan conclut que :

« ni la théorie de Russell, ni la théorie de Strawson ne rendent compte correctement de l'usage des descriptions définies. La théorie de Russell parce qu'elle ignore totalement l'usage référentiel, la théorie de Strawson parce qu'elle échoue à faire la distinction entre le référentiel et l'attributif et mélange des vérités concernant chacun de ces usages (en y ajoutant quelques choses fausses). » Donnellan (1966 : 185)

L'on pourrait objecter à Donnellan que dans sa théorie, il s'aventure dans le domaine difficilement formalisable des pensées individuelles et que les données qu'il prend en considération ne concernent donc plus le logicien. Dans son article, Donnellan anticipe et répond à cette critique dans les termes qui suivent : « Au vu de la manière dont j'ai posé chacun des exemples précédents, on pourrait supposer que la différence importante entre l'usage référentiel et l'usage attributif réside dans les croyances du locuteur. [...] Mais ce n'est pas, en fait, une différence essentielle. Il est possible qu'une description définie soit utilisée de manière attributive même si le locuteur (et son audience) pense qu'une certaine chose correspond à la description. Et il est possible pour une description définie d'être utilisée de manière référentielle alors que le locuteur pense que rien ne correspond à la description. » Donnellan (1966 : 180)

Pour illustrer le fait que ce n'est pas la croyance partagée entre le locuteur et son audience de l'existence ou la non-existence d'un objet correspondant à la description qui importe, considérons la description définie « Le président du FMI » dans la phrase « Le président du FMI est un européen. » Posons le contexte suivant. Mon père est persuadé que Michel Camdessus est toujours président du FMI. Dans le premier cas, mon père me demande si Michel Camdessus est américain et ignorant qu'il ne sait pas que c'est Kristalina Georgieva l'actuelle présidente du FMI. Je lui réponds : « Le président du FMI est *un* européen. », pour lui signifier que l'une des clauses tacites des accords de Bretton Woods était que serait toujours un Européen qui gouvernerait le FMI alors que la Banque Mondiale serait réservée à un citoyen américain. Dans ce premier cas, nous avons un usage attributif de la description définie lors même que le locuteur i.e. moi et l'audience i.e. mon père savent tous les deux quel individu ils veulent que cette description définie dénote dans le monde réel¹⁰.

Second cas, je sais que mon père pense que Camdessus est le président du FMI mais ne suis pas au courant de cette spécificité des institutions internationales qui fait que la présidence du FMI est réservée aux européens. Dans ce cas, quand je corrige mon père qui parle de « L'américain Camdessus » en proférant : « Le président du FMI est un européen. », j'utilise la description définie de manière référentielle lors même que je sais que ce n'est pas le référent qui sera récupéré par mon père qui devrait être correctement associé à cette description définie. En fait, je peux toujours utiliser une description définie de manière référentielle y compris quand mon interlocuteur et moi-même partageons la conviction que cette

¹⁰ Que mon père se trompe sur cette dénotation est ici totalement anecdotique et sans conséquence profonde sur l'usage attributif de la description

description définie est inappropriée pour désigner la personne à laquelle nous faisons référence.

De cette exploration des usages référentiels et attributif des descriptions définies Donnellan tire la conclusion qu'étant donné que c'est l'usage seul qui nous permet de décider si une description est utilisée de manière référentielle ou attributive, une bonne théorie des descriptions définie relève de la pragmatique plutôt que de la logique ou de la sémantique. A ce propos, Donnellan écrit :

« La structure grammaticale de la phrase me paraît être la même que la description soit utilisée de manière référentielle ou bien de manière attributive : cela signifie qu'elle n'est pas syntaxiquement ambiguë. [...] »

Cela, je pense, signifie que la vision selon laquelle, par exemple, les phrases peuvent être divisées en prédicats, opérateurs logiques et expressions référentielles n'est pas vraie de manière générale. Dans le cas d'une description définie, on ne peut pas assigner de fonction référentielle isolément d'une occasion particulière dans laquelle elle est utilisée. » Donnellan (1966 : 186)

En clair, ce que dit Donnellan, c'est que dans le cas des descriptions définies, tout comme dans le cadre d'une étude générale de nos langues naturelles, une approche purement logique est inopérante parce que les facteurs pragmatiques font que des énoncés que nous ne pouvons distinguer au moyen de la seule syntaxe ou bien de la combinaison syntaxe/pragmatique s'avèrent très différents selon les préoccupations du locuteur et de son auditoire. Quelle est la forme logique des énoncés en langue naturelle ? Une approche pragmatique est-elle indispensable ? Peut-on trouver une formalisation plus proche de nos langues naturelles et qui soit telle qu'elle nous permette par exemple de dériver des formules différentes selon que la description définie est utilisée de manière référentielle ou bien de manière attributive ? Donnellan nous montre

que le projet leibnizien d'automatisation de l'évaluation des pensées est irréalisable parce que la pragmatique est trop invasive. Une telle analyse a des conséquences y compris sur le traitement automatique des langues naturelles. Cette centralité des facteurs pragmatiques signifie qu'il sera toujours nécessaire de recourir à un interprète humain pour recouvrer le sens de certains énoncés.

Conclusion

Que faut-il retenir de cette exploration des descriptions définies ? Au-delà des propositions particulières sur la meilleure manière de formaliser les expressions contenant des descriptions définies, ce que nous voulions illustrer, c'était que la position formaliste initiée par Frege était intenable. On peut avoir deux versions de cette position formaliste. D'abord la version platonicienne de Frege selon laquelle il existerait un monde indépendant de pensées rationnelles auquel nous essayons d'accéder. Une des raisons pour lesquelles nous n'arrivons pas à saisir ces pensées est que notre langage est un instrument imparfait ne permettant pas d'encoder les relations logiques de ce système de pensées. Une seconde version de la posture formaliste se défait du platonisme frégeen mais pas de sa méfiance envers les langues naturelles. La structure des langues naturelles serait impropre à l'expression des pensées qui elles, sont¹¹ rationnelles. Notre pensée obéit à des règles de rationalité mais est obligée de s'exprimer dans une langue qui n'encode pas ces règles-là. Puisque cette langue nous est plus familière que nos pensées et puisque certains de nos raisonnements ont lieu via notre langue, il n'est pas étonnant que nos langues naturelles soient un frein à notre rationalité. Il nous faut donc trouver le moyen de formaliser nos raisonnements et de traduire les

¹¹ ou en tout cas devraient être

énoncés en langues naturelles de sorte à faire apparaître dans leur pureté les raisonnements qui s'y expriment. L'exemple des descriptions définies nous montre, non seulement que le choix d'une formalisation adéquate n'est pas chose aisée, mais également que les tentatives de formalisations, aussi sophistiquées soient-elles, n'arrivent pas à saisir toute la complexité des pensées exprimées dans nos énoncés en langue naturelle.

Références :

- Austin, J.L.**, 1956 "A plea for excuses" *Proceedings of the Aristotelian Society*, New Series, Vol. 57 (1956 - 1957), pp. 1-30
- Barcan-Marcus, R.** 1993, *Modalities: Philosophical Essays*, Oxford University Press
- Donnellan, K.** 1966, « *Reference and definite descriptions* » in *Philosophical Review* 75 (1966), pp. 281-304, Cornell University Press. Repris in Ostertag, G. (ed. 1998) pp. 173-193
- Grayling, A.C.** 1988, *Wittgenstein* Oxford Past Masters, OUP,
- Grice, H. P.**, 1989, *Studies in the way of words*. Harvard University Press, Cambridge, MA
- Ludlow, P.** 1997, (ed.) *Readings in the Philosophy of Language* Cambridge: MIT Press
- Ostertag, G.** 1998, (ed.), *Definite Descriptions. A Reader*, MIT Press
- Quine, W.V.O.**, 1977, *Le mot et la chose*, traduction française de Dopp, J. & Gochet, P., Flammarion
- Récanati, F.**, 1981, *Les énoncés performatifs*, Éd. Minit
- Russell, B.**, 1903, *The Principles of Mathematics*, disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://fair-use.org/bertrand->

[russell/the-principles-of-mathematics/](https://doi.org/10.1093/aristotelian/11.1.108) dernière vérification le 18/09/2023

Russell, B. « On denoting », *Mind* N° 14, 1905 pp. 479-493, traduction française de J-M Roy : « De la dénotation » in Russell (1989) pp. 201-218

Russell B., “Knowledge by Acquaintance and Knowledge by Description”, *Proceedings of the Aristotelian Society*, Volume 11, Issue 1, 1 June 1911, Pages 108–128, <https://doi.org/10.1093/aristotelian/11.1.108>

Russell, B., *Human Knowledge, its scope and limits* George Allen & Unwin, Londres, 1923 disponible sur internet à l’adresse suivante : <https://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.461169/page/n7/mod/e/2up> dernière vérification le 18/09/2023

Russell, B., « Mr Strawson on Referring », *Mind* New Series, Vol. 66, N°263, Jul.1957, pp. 385-389

Russell, B., 1989, *Écrits de Logique Philosophique*, avant-propos et traduction de l’anglais par J-M Roy PUF Paris

Strawson, P. F., « On Referring », *Mind* New Series, Vol. 59, N°235, Jul.1950, pp. 320-344

Wittgenstein, L. 1929 “Some Remarks on Logical Form”, repris in Ludlow, P., ed. (1997) pp. 209-215